

Boîte à outil

"Accompagner l'émergence d'organisations économiques de producteurs de fruits et légumes biologiques"

Etude de cas de
Bio Loire Océan

Cette fiche est à destination des animateurs accompagnant un groupe de producteurs bio dans leur réflexion pour l'émergence d'une organisation collective pour la mise en marché de légumes biologiques, ainsi qu'aux producteurs investis dans une telle démarche. Elle a pour objectif de leur fournir de façon synthétique les éléments permettant de mieux cerner ce qu'est une organisation économique de producteurs bio de fruits et légumes.

Cette fiche est partie intégrante de la boîte à outil "accompagner l'émergence d'organisations économiques de producteurs de fruits et légumes biologiques", initiative proposée dans le cadre de l'appel à projet CASDAR n° 9016 "Accompagnement du développement agricole et de la structuration de la filière légumes de plein champ biologique des zones céréalières biologiques" piloté par Bio Centre.

Les présentes informations sont issues de l'entretien mené par le SEDARB auprès de Bio Loire Océan en Pays de la Loire en mai 2011.

Bio Loire Océan en quelques lignes

Raison sociale :

Bio Loire Océan

Forme juridique :

Association loi 1901

Objet :

Développer et structurer la filière fruits et légumes biologiques en Pays de Loire

Date de création :

1997

Coordonnées :

Le Joncheray 49330 CONTIGNE

Contact professionnel :

Dominique Sauvetre, Président

Contact salarié :

Cécile MORVAN, coordinatrice

■ Nombre de fermes adhérentes en 2009 :

40 fermes et 50 producteurs

■ Chiffre d'affaires en 2009 : 2 270 k€



Boîte à outil

"Accompagner l'émergence d'organisations économiques de producteurs de fruits et légumes biologiques"

Contexte géographique

Les Pays de Loire sont historiquement un bassin de production de fruits et légumes associé à une zone de consommation importante (*forte densité de population au niveau du Val de Loire et des grands centres urbains comme Nantes*).

La dynamique de conversion des fermes en F&L y est soutenue. En 2009, 800 ha sont dédiés à la production de légumes bio ou en conversion sur 250 fermes. La demande locale en produits bio est importante.

Historique du regroupement

Dans la région, dès les années 85-90, les producteurs de F&L bio tentent de s'organiser collectivement pour différents circuits (*export, transformation industrielle...*). Ces premières initiatives se soldent par des échecs. En 1997, une enseigne nationale de la GMS¹ (*Carrefour*) sollicite le GRAB² pour s'approvisionner localement en F&L bio. Quelques producteurs décident alors de s'organiser et font le choix d'une structure souple. L'association Bio Loire Océan est créée. Les producteurs commencent à travailler sur des grilles de prix pour harmoniser l'offre régionale. En 1999, suite à des dysfonctionnements, le partenariat avec Carrefour est arrêté. En 2000, sous l'impulsion de Biocoop, dont les besoins d'approvisionnement sont en forte augmentation, l'association connaît un nouveau regain. Les producteurs vont peu à peu s'organiser avec comme élément fédérateur le partenariat avec ce réseau.

¹ Grandes et Moyennes Surfaces

² Groupement Régional d'Agriculture Biologique.

Les grandes étapes

- **1997 :**
Création de l'association loi 1901, Bio Loire Océan.
 - **2000 :**
Sollicitation de Biocoop qui recherche des producteurs organisés pour structurer ses approvisionnements.
 - **2001 :**
Début de l'approvisionnement de la plate forme Grand Ouest Biocoop et de la planification. 25 producteurs sont alors adhérents.
 - **2003 :**
Réorientation des missions : arrêt de l'appui technique pour se concentrer sur la structuration de la filière et le partenariat Biocoop. Mise à disposition d'une salariée par le GAB.
 - **2004 :**
Soutien financier au travers d'un programme d'actions 2004-2006 financé par la DRAAF.
 - **2005 :**
Création de la marque de producteurs Bio Loire Océan et de son règlement intérieur.
 - **2007 :**
Renforcement du partenariat avec Biocoop (*LOGO ensemble pour plus de sens*).
 - **2009 :**
Renforcement de Bio Loire Océan avec l'embauche à plein temps d'une salariée grâce au soutien du fond Avenir Bio et l'augmentation du nombre d'adhérents.
 - **2010 :**
Embauche d'une nouvelle salariée pour travailler sur la diversification des débouchés (*projet de paniers collectifs*).
- **Evolution du chiffre d'affaires :**
700 k€ en 2005 et 2 300 k€ en 2009.



Boîte à outil

"Accompagner l'émergence d'organisations économiques de producteurs de fruits et légumes biologiques"

Les producteurs adhérents

Les 40 fermes adhérentes sont toutes 100 % bio.

Bio Loire Océan rassemble divers systèmes de production (SP) présents dans la région, tous avec une activité maraîchage ou arboriculture dominante et parfois de l'élevage en complément. Les fermes ont une surface dédiée à la production de légumes variant de 1 à 100 ha. La quasi-totalité des producteurs bio des Pays de Loire faisant de l'expédition est membre de l'association.

Les apports sont planifiés et partiels. En moyenne, la part de F&L mis en marché par Bio Loire Océan représente 30% de la production en F&L des fermes. Ce taux est très variable selon le type de fermes, de 1 à 100%. Les débouchés hors groupement des producteurs sont la vente directe, les AMAP, d'autres circuits courts (*magasins spécialisés, artisans locaux...*) et également la commercialisation auprès de grossistes régionaux (*relation historique*).

L'association veille à la complémentarité entre les différents systèmes de production. Par exemple, les petites fermes vont être planifiées au niveau du groupement principalement sur des produits à forte valeur ajoutée pour le marché de gros.

La gamme de produits proposée a peu évolué depuis la création de l'association. Elle est large et représentative de la forte diversité de production au sein des fermes : 70 légumes et 40 variétés de fruits. Les produits phare sont la pomme, la carotte et le poireau.

Un cahier des charges interdisant certaines pratiques (*serres chauffées, ferti-irrigation...*) encadre la production.



Fonctionnement de Bio Loire Océan

Gouvernance

La gouvernance s'organise autour du principe "un producteur, une voix". Les producteurs sont les seuls à prendre les décisions.

L'outil est maîtrisé par les producteurs au travers de leur forte implication à la vie de la structure : définition des orientations stratégiques, arbitrage collectif pour la planification des productions et la définition des prix de campagne. Le président doit chercher à fédérer autour d'un projet commun. Il doit savoir déléguer et laisser les adhérents s'impliquer pour que l'outil soit bien collectif et que chacun soit réellement investi.

La transparence est totale entre les producteurs sur les volumes et prix pratiqués. L'outil développé pour ce faire est une offre commune en ligne. Parallèlement, des échanges informels sont fréquents.

Débouchés

Les principaux débouchés de Bio Loire Océan sont les marchés de gros en frais et très majoritairement le partenaire commercial Biocoop. La restauration collective ne présente que de faible volume. Une activité livraison de paniers collectifs va être initiée.



Boîte à outil

"Accompagner l'émergence d'organisations économiques de producteurs de fruits et légumes biologiques"

Schéma d'organisation

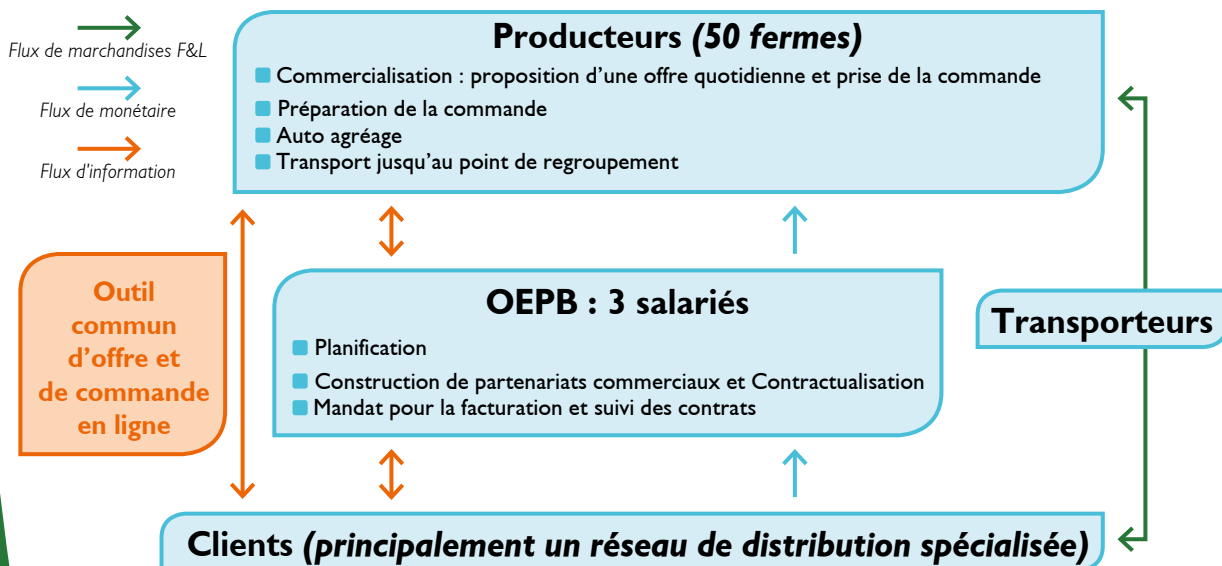
Bio Loire Océan compte 3 salariés (2,5 ETP), plus un apprenti en 2011.

Le choix a été fait de ne pas déléguer la commercialisation à Bio Loire Océan, chaque producteur restant maître de celle-ci. Il n'y a pas de transfert de propriété entre les producteurs et l'association. L'harmonisation des pratiques de mise en marché se fait au travers de la planification collective des volumes, la définition d'une grille de prix et de la mise en place d'une offre en ligne.

Chaque producteur remplit quotidiennement une offre en ligne développée par B LO, indiquant

les volumes disponibles et les prix proposés pour les clients communs. Les clients passent ensuite commande directement auprès des producteurs. Le regroupement de l'offre est virtuel. Chaque producteur agréé et prépare lui-même les commandes. Des points de regroupement des commandes sont définis pour la ramasse. La facturation est réalisée par l'association au travers d'une prestation, les producteurs lui ayant donné mandat.

L'association propose d'autres services : évaluation des sources génétiques, suivi des ventes et des prix du marché, organisation de formations...



Ressources



Rédaction : Nathalie Zanato, GAB Île de France
Jérôme Allais, ABP - Alexandre Bréjean, SEDARB
Cécile Belin, GABOR - Mélise Willot, FNAB

Création & réalisation graphique :
Nathalie Fernandes/creation@nathaliefernandes.com

Crédits photos : photothèque ITAB, photothèque Bio Centre.

Jun 2011

Cette fiche a été élaborée dans le cadre du projet CAS DAR n°9016, coordonné par Bio Centre, "Accompagnement du développement et de la structuration de la filière légumes de plein champ en zones céréalières biologiques".



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE,
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT

Avec la contribution financière du
compte d'affectation spéciale
« Développement agricole et rural »